



Arles, lundi 20 mars 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/01671

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Travaux de tiers (Base CANALOUS à Carnon)**Levage de bateaux sans permis à CARNON
au droit de la base des CANALOUS****S'annoncer par VHF (à la base des canalous - via le Canal 10
- avec anticipation de 10 mn sur les franchissements) (tous les
usagers - dans les deux sens)**

- le 21/03/2023 de 09:00 à 13:00o **Canal du Rhône à Sète**entre les pk 41.300 (Amont du pont de la voie littorale RD62) et pk 42.130
(Amont de la croisée du Grau de Carnon)**Extrême vigilance (attendre la fin de chaque levage
commencé pour franchir la zone de la base des CANALOUS)
(tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 21/03/2023 de 09:00 à 13:00o **Canal du Rhône à Sète**entre les pk 41.300 (Amont du pont de la voie littorale RD62) et pk 42.130
(Amont de la croisée du Grau de Carnon)**Commentaire :**

Les usagers de la voie d'eau, observeront les mesures temporaires précitées du fait des levages en cours au niveau de la base des CANALOUS à Carnon.

Les franchissements ne s'opéreront qu'entre chaque levage pour qu'aucune embarcation ne transite sous les levages. Pour tout dysfonctionnement de la VHF, les usagers de la voie d'eau appelleront la base des CANALOUS via le numéro de portable du chef de chantier au : 06 75 60 07 01

Service(s) à contacter :

UTI Canal du Rhône à Sète, 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

22/03/2023

Par délégation



Joseph VIOLLIN